

POSTULAT

relatif à la création d'un terrain multisport

sur la cour de l'école primaire, derrière la salle de gymnastique

Déposé par :	Simon Vaucher, Alix Pfister, Wil Wagnier, Dino Ferro, Thomas Morisod, Nicolas Lockhart, Aron Beyene et Thierry Bessède
Séance :	Séance ordinaire du Conseil communal de Founex, 28 septembre 2026

1. Exposé des motifs

Émanant de conseillères et conseillers des trois groupes du Conseil communal, le présent postulat vise la réalisation d'un terrain multisport sur un bien communal, la cour de l'école primaire, située derrière la salle de gymnastique.

La Commune de Founex connaît une croissance démographique soutenue et une demande accrue d'infrastructures sportives de proximité, en particulier de la part des jeunes et des familles. Les équipements actuels ne permettent pas de répondre pleinement à ce besoin de pratique multisport, en accès libre ou encadré.

La cour de l'école primaire accueillait autrefois un terrain de basket aujourd'hui peu valorisé. Cet emplacement présente un avantage déterminant, il s'agit d'un bien déjà propriété de la Commune, ce qui exclut toute acquisition foncière préalable. Situé au centre du village, en plein périmètre scolaire et à proximité immédiate d'une place de jeux, il constitue un carrefour naturel entre les générations, dans un cadre déjà fréquenté et sécurisé par la vie scolaire et associative du village.

Ce projet est distinct du développement de la parcelle des Cuttemers car il porte sur un autre site, un autre périmètre et un autre besoin, et n'est à ce jour couvert par aucun préavis ni étude de la Municipalité.

Les soussigné(e)s ont par ailleurs connaissance de l'étude globale menée à l'échelle intercommunale, sur le périmètre du district de Nyon et de Terre Sainte, relative aux infrastructures sportives. Cette démarche régionale, qui porte sur des équipements structurants d'envergure et s'inscrit dans un horizon pluriannuel, est d'une tout autre nature que le présent projet, celui-ci étant un aménagement de proximité, modeste, sur un terrain déjà propriété de la Commune. Loin de s'y opposer, le terrain multisport la complète à l'échelon local. Il serait dès lors regrettable qu'un équipement simple, attendu et rapidement réalisable soit différé dans l'attente des conclusions d'une étude d'une autre portée et d'un autre calendrier. Les soussigné(e)s souhaitent en conséquence que la Municipalité conduise l'étude de faisabilité demandée pour elle-même, en parallèle et sans en subordonner la réalisation à cette démarche intercommunale.

2. Objectifs visés

Accessibilité et polyvalence

Le terrain devrait permettre la pratique de plusieurs disciplines sportives. Un aménagement paysager soigné avec une arborisation à l'entrée du terrain, associée à des bancs et corbeilles, ce qui pourrait apporter ombre, confort et une intégration harmonieuse dans l'environnement scolaire et familial du site.

Usage libre et encadré

Le terrain devrait prioritairement être dévolu à l'école durant les horaires scolaires, puis ouvert en libre accès au reste de la population. Un règlement d'utilisation, établi par la Municipalité, en encadrerait l'usage dans le respect de chacun et de la quiétude villageoise durant toute l'année.

3. Conclusion

La réalisation d'un terrain multisport à Founex constituerait un aménagement utile et fédérateur pour la vie sportive et sociale de la Commune. Elle s'inscrirait dans la continuité des efforts municipaux en faveur de la qualité de vie, d'une pratique sportive accessible à toutes et à tous, et du renforcement du tissu associatif local.

Face à la croissance démographique que connaît la Commune et à la demande grandissante d'espaces sportifs de proximité, un tel aménagement répondrait à un besoin concret et immédiat des jeunes et des familles de Founex.

Texte du postulat

Les soussigné(e)s, conseiller(e) et conseillers communaux de Founex, invitent respectueusement la Municipalité à étudier l'opportunité et la faisabilité de la réalisation d'un terrain multisport sur la cour de l'école primaire, et à dresser un rapport au Conseil communal portant notamment sur :

- la faisabilité technique et le chiffrage de la rénovation et de la transformation de l'ancien terrain de basket en un terrain multisport polyvalent ;
- les variantes d'aménagement, le concept d'usage (scolaire et usage public) et un calendrier indicatif de réalisation, en concertation avec les parties prenantes concernées ;
- une estimation des coûts et des modalités de financement, ainsi que l'examen des possibilités de subventionnement cantonales et fédérales et des partenariats envisageables.

Les cosignataires :

Simon Vaucher
Conseiller communal

Thomas Morisod
Conseiller communal

Alix Pfister
Conseillère communale

Nicolas Lockhart
Conseiller communal

Wil Wagnier
Conseiller communal

Aron Beyene
Conseiller communal

Dino Ferro
Conseiller communal

Thierry Bessède
Conseiller communal